

En route vers l'école

Du Moulin



SAINTE-JULIE

Si vous êtes un parent

- Favorisez la marche ou le vélo pour accompagner votre enfant sur le trajet de l'école ;
- Faites le trajet vers l'école quelques fois avec votre enfant ;
- Respectez les zones d'arrêt interdit et déposez votre enfant dans la zone prévue à cet effet ;
- N'utilisez pas le débarcadère des autobus et le stationnement réservé au personnel ;
- Conduisez prudemment, ne faites pas de virage en U ou toute autre manœuvre dangereuse ;
- Vérifiez dans vos rétroviseurs avant d'ouvrir la portière.

Si tu es un élève

- Marche en compagnie d'amis ou de voisins, en plus d'être amusant, c'est sécuritaire ;
- En vélo, assure-toi de mettre un casque ;
- Respecte les feux de circulation, les arrêts obligatoires et les consignes de la brigadière ;
- Traverse toujours aux intersections et jamais entre deux voitures stationnées ;
- Emprunte toujours les corridors scolaires. Si ce n'est pas possible, déplace-toi sur le bord de la rue, en sens inverse des voitures ;
- Reste calme sur le trajet, ce n'est pas le moment de jouer ou de te chicaner ;
- Apprends à reconnaître les brigadières et les adultes de confiance ;
- N'accepte jamais les cadeaux d'un inconnu, même s'il est convaincant. N'embarque pas dans son véhicule, et s'il te demande de l'aide, ignore-le et continue ton chemin.

Pourquoi favoriser le transport actif ?

Le transport actif consiste à mettre la voiture de côté en utilisant sa propre énergie pour se rendre à l'école ; le vélo, la trottinette, la marche, etc. Le transport actif est bénéfique pour la santé et pour l'environnement.

Si plus d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo

Le nombre de véhicules sur la route diminue

Les accès à l'école sont plus sécuritaires

Le sentiment de sécurité augmente et les parents sont rassurés

Si vous êtes un automobiliste

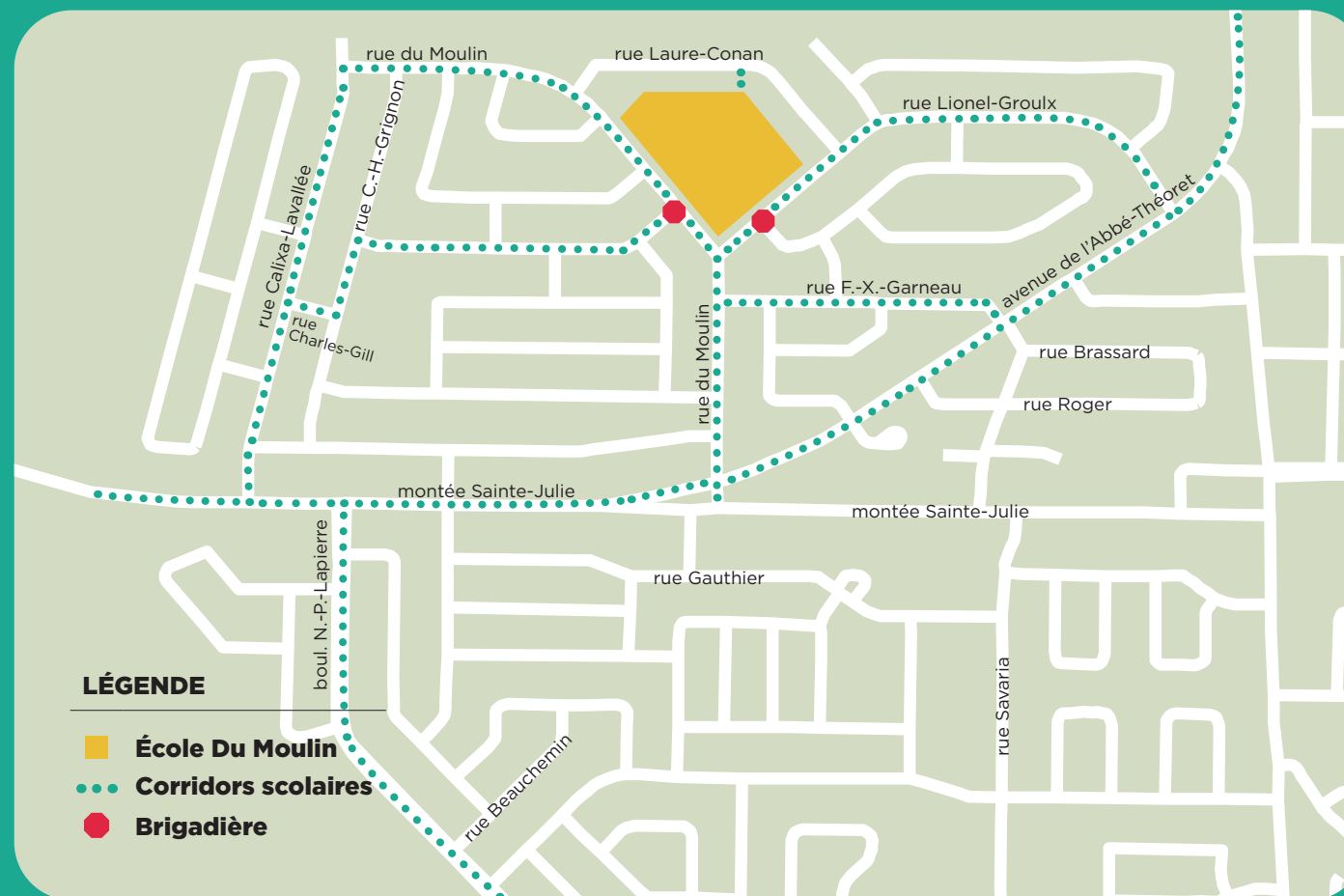
- Respectez la limite de vitesse de 30 km/h en zone scolaire et la signalisation ;
- Restez vigilant en zone scolaire, les enfants peuvent être imprévisibles ;
- Soyez courtois et accordez la priorité aux enfants, qu'ils soient accompagnés ou non d'une brigadière ;
- Prévoyez votre temps le matin afin d'adopter des comportements sécuritaires sur la route.

Comment identifier une zone scolaire ?

- Marquage de la chaussée pour délimiter la zone scolaire ;
- Signalisation avec lumière clignotante afin de signifier la zone scolaire et la limite de vitesse à 30 km/h.

Corridors scolaires : un trajet sécuritaire

Un réseau de corridors scolaires a été élaboré afin d'identifier les chemins à suivre et à privilégier pour se rendre à l'école en toute sécurité. Référez-vous au plan pour connaître le meilleur trajet à utiliser.



Débarcadère des autobus scolaires

Le débarcadère est réservé aux autobus entre 7 h 30 et 16 h.

Évitez d'utiliser cet espace pour faire des virages en U ou des changements de direction.



Autour de l'école Du Moulin

- Le stationnement est réservé au personnel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h ;
- Les enfants ne doivent pas circuler dans le stationnement réservé au personnel ;
- L'arrivée et le départ des élèves transportés en voiture doivent s'effectuer sur le côté de l'école, sur les rues du Moulin et Lionel-Groulx ;
- L'arrêt et le stationnement sont autorisés pour une période de 20 minutes entre 6 h 30 et 16 h, du côté de l'école, sauf aux endroits indiqués ;
- Tout arrêt est interdit du côté opposé à l'école :
 - › Entre 7 h et 16 h sur la rue Lionel-Groulx ;
 - › En tout temps sur la rue du Moulin.